Se qualifier pour le contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge (référentiel APSAD D19)

Ref: PR-CND-D19

Formation qualifiante pour délivrer les comptes-rendus de contrôle Q19

DURÉE : **10 Jours** (69H)
Prix : **6 295,00 € HT**

PRÉSENTIEL
FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

Réaliser le **contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge**, conformément au référentiel APSAD D19.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne souhaitant délivrer des comptes rendus de contrôle Q19.

Prérequis

Aucun prérequis réglementaire n'est nécessaire à cette formation.

Néanmoins, il est recommandé aux apprenants de disposer d'un niveau BAC+2 en électricité ou équivalent et d'une expérience professionnelle de deux ans en électricité.

Il est conseillé à chaque opérateur d'utiliser sa propre caméra pour les travaux pratiques (les caméras thermiques infrarouge doivent être conformes à la spécification technique définie dans le référentiel APSAD D19).

Contenu de la formation

Théorie

- Le contexte assurantiel : les enjeux de la sécurité incendie dans l'entreprise, les principes de l'assurance et des règles de souscription.
- La mission D19 : les objectifs et le cadre de la mission.
- Les propriétés radiatives d’un objet : notion de rayonnement, bilan radiatif d'un objet, les grandeurs d’influence.
- La caméra thermique infrarouge : caractéristiques et évaluation des performances.
- Appréciation et maîtrise de la situation de mesure.
- Températures des équipements d’une installation électrique.
- Les situations de départ de feu d’origine électrique et les risques de propagation.
- Fiches d’anomalies : préconisations et niveaux de priorité.
- Rapport et compte rendu de contrôle Q19.

Pratique

- Mesures d'émissivité sur différents matériaux des installations électriques,
- Influence de la température d'environnement sur la mesure thermographique,
- Influence de la résolution spatiale sur la mesure thermographique,
- Mesures de températures au travers d’un hublot.
- Rédaction des fiches d’anomalies : préconisations et niveaux de priorité.
- Rédaction de rapport et compte rendu de contrôle Q19.

Démonstration

- Combustion selon l’état de la matière,
- Comportement au feu de câbles électriques,
- Mise en évidence des effets thermiques.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

La réussite à l'examen initial (épreuves écrites et pratiques) permet d'obtenir l'attestation de compétence?pour la délivrance du compte rendu de contrôle Q19.

Pour conserver la validité de l’attestation de compétences, l’opérateur devra satisfaire aux exigences de renouvellement de celle-ci tous les 4 ans.

Accédez?aux **modalités d'obtention et de validité de l'attestation de compétence**

Nos plus

Le référentiel APSAD D19 est remis à chaque participant.

Chaque opérateur qualifié est référencé sur notre site internet. **Consultez la liste des opérateurs qualifiés**

La formation sera d’autant plus profitable si chaque opérateur utilise sa propre caméra pour les travaux pratiques (les caméras thermiques infrarouge doivent être conformes à la spécification technique définie dans le référentiel APSAD D19).

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

Du 16/11/26 au 11/12/26 **Plus d'informations**	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 16/11/2026 au 20/11/2026 puis du 07/12/2026 au 11/12/2026		
Du 11/01/27 au 22/01/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 25/01/27 au 12/02/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 22/02/27 au 26/03/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 01/03/27 au 19/03/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 12/04/27 au 30/04/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 07/06/27 au 25/06/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 14/06/27 au 02/07/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 06/09/27 au 01/10/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 13/09/27 au 24/09/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 11/10/27 au 29/10/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 15/11/27 au 10/12/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**
Du 29/11/27 au 17/12/27	**Vernon**	**6 295,00 € HT**

Nos formations complémentaires

Contrôles non destructifs appliqués aux installations électriques
Formation recyclage thermographie infrarouge : actualiser et améliorer ses compétences
2 Jours
Présentiel
Pour maintenir vos acquis et continuer à délivrer des comptes-rendus de contrôle Q19

Contrôles non destructifs appliqués aux installations électriques
Formation à la thermographie infrarouge (module 1)
4 Jours
Présentiel
Maîtriser la prise de mesure en thermographie

Contrôles non destructifs appliqués aux installations électriques
Formation à la thermographie infrarouge (module 2)
3 Jours
Présentiel
Analyser une situation de mesure dans le domaine électrique

Besoin d'une formation en thermographie infrarouge ?

Besoin de former vos équipes au contrôle par thermographie infrarouge, nous sommes à votre écoute.

Contactez-nous !

+33 (0)8 06 00 03 70